

Présentation du Plan De Recrutement 2025

Comme tous les ans, les services de la DRH-MD ont présenté aux Organisations Syndicales le bilan du Plan de recrutement (PDR) 2024 ainsi que le PDR 2025. Cette rencontre doit permettre aux OS d'avoir une vision sur les recrutements au sein de notre ministère. Cette réunion ne concernait que le BOP PC et SSA, sans présentation du BOP DGA.

Le Schéma d'Emploi (SE) a été respecté à savoir + 125 ETP, mais à la lecture des différents tableaux, il apparaît quelques difficultés de recrutements surtout dans les secteurs techniques. L'objectif atteint malgré un nombre de recrutements inférieur au prévisionnel : 3.548 prévus, 3.109 réalisés : la réforme des retraites est passée par là. Il y a eu moins de départ.

L'administration reconnaît que le manque de candidats aux concours devient un problème pour les ICD. Les études ont montré que les 2 premiers facteurs de renoncement sont :

- la situation géographique
- la rémunération (la réforme du statut des IEF et ICD commencerait-elle à montrer ses limites ?) Une nouvelle expérimentation pourrait être lancée pour la campagne 2026 afin de revoir le mode d'affectation.

Pour les médico-sociaux, des difficultés de recrutements également mais, selon l'administration, liées à un manque de vocation dans ce secteur (de moins en moins de diplômés !)

Pour les Ouvriers de l'Etat, un prévisionnel de 372 embauches et seulement 295 réalisées, ce qui représente encore une baisse des recrutements entre 2022 et 2024 de 52 embauches...

En ce qui concerne les Agents Sous Contrats (ASC) les chiffres sont conformes aux prévisions.

Un point sur l'expérimentation de l'accès via le dispositif L413-2 pour les militaires du rang, à des postes de catégories B, montre des résultats peu probants.

Enfin, concernant l'apprentissage, les recrutements sont légèrement inférieurs aux prévisions de début d'année, mais le nombre d'apprentis est en hausse : + 178 par rapport à 2023. Leur niveau d'étude est également plus élevé. Malheureusement il apparaît que seul 12% d'entre eux restent au sein de notre institution !

2024		Par grand employeur				Par catégorie				Par mode de pourvoi							
		CEMA	SGA	DGA	Employ" non subor"	A	B	C	OE	4139-2	Concours/sans concours	4139-3	Contractuels	BOE-TH	Veufs- Veuves décret	OE	PACTE
Initial	3548	2091	950	276	231	1044	1062	1070	372	617	810	11	1604	96	1	372	37
Réalisé	3109	1787	903	230	189	963	928	924	294	501	622	15	1599	68	1	294	9
Tx de réalisation	88%	85%	95%	83%	82%	92%	87%	86%	79%	81%	77%	136%	100%	71%	79%	24%	

La **CGT** revendique une meilleure prise en compte de cette situation afin de donner envie à ces jeunes de rester. Il a été également porté à l'attention que les apprentis ne doivent pas être une variable d'ajustement des effectifs par manque de recrutement de personnel à statut.

Un focus a été fait sur le BOP SSA. Il apparaît des grosses difficultés à pourvoir les postes de titulaires. Ce manque est comblé par l'emploi d'ASC, situation qui présente pour les employeurs une plus grande flexibilité.

Certains d'entre eux seraient même tentés de demander plus de poste en ASC que de titulaires, afin de mieux les pourvoir. Pour la **CGT**, les conditions de travail et le manque de considération doivent être mieux pris en compte afin de palier à

cette difficulté de recrutement et non de faire appel à des moyens de les contourner.

PDR 2025

Le PDR 2025 est approximativement équivalent à celui de 2024. Il reste axé sur les catégories A et B (56%), et devrait principalement concerner les fonctionnaires et assimilés (53%) .

La présentation comportait également le bilan des mesures de marketing mises en place afin de faire connaître les métiers de notre ministère. A enveloppe contrainte, on fait contre mauvaise fortune bon cœur...

BOP PC		2025
		Initial
		3 526
Par grand employeur		
CEMA		2 221
SGA (SID inclus)		844
DGA		164
Employeurs "non subordonnés"		297
Par catégorie d'emploi		
A		910
B		1 078
C		1 188
OE		350
Par mode de pourvoi		
4139-2		682
Concours/sans concours		832
4139-3/BOE 91		16
Contractuels		1 533
BOE-TH		95
Veufs - veuves décret		
OE		350
PACTE		18

BOP SSA

Concours paramédicaux :
83 postes dont 6 en Loi Pacte

L4139-2 :
3 aides-soignants, 9 ICSGS et 2 ACSHQ

Recrutement Adm/Tech/Log :
77 postes 7 A, 26 B, 41 C et 3 OE

Mais les difficultés de recrutements au sein de notre ministère et de la Fonction Publique en générale, ne se régleront pas sans une véritable considération du travail des agents, un déroulement de carrière et des augmentations des salaires...

Attractivité et fidélisation résonne dans tous les établissements et c'est bien un véritable changement de politique sociale qui doit être mis en œuvre au sein de notre ministère.